

Délibération n°2021-13

Le Conseil d'Administration de l'Université des Antilles, dans sa séance du 23 février 2021, sous la présidence de Monsieur le Professeur Eustase JANKY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,

Vu les statuts de l'Université des Antilles,

a délibéré :

Objet : Campagne de recrutement des MCF contractuels

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université demande aux membres du Conseil d'Administration de procéder au vote.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 30

Pour : 26

Membres présents et représentés : 27

Contre : 1

Membres n'ayant pas pris part au vote : 0

Abstention : 0

La campagne de recrutement des MCF contractuels (conformément aux tableaux joints) est approuvée à la majorité des membres du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Pointe à Pitre, le 24 février 2021

Le Président de l'Université des Antilles



Pr Eustase JANKY

CONSEIL ACADEMIQUE PLENIER du 02/02/2021

CAMPAGNE EMPLOI MCF Contractuels 2021
prise de fonction au 01/09/2021

Pôle	Composante	CNU demandée	Intitulé CNU	Corps	n° poste	Type de recrutement	conseil plénier	Avis conseil de UFR	Avis conseil de pôle (29/01/2021)	Avis CAC Plénier du 02/02/2021
Guadeloupe	SJE	03	histoire du droit et des institutions	MCF	0120	recrutement	30/10/2020	19/11/2020		FAVORABLE
		05	sciences économiques	MCF	0209	recrutement	30/10/2020	19/11/2020		FAVORABLE
		05	sciences économiques	MCF	0102	recrutement	30/10/2020	19/11/2020		FAVORABLE